



Forum: Windows 8

Topic: Vous allez détester Windows 8

Subject: Re: Vous allez détester Windows 8

Publié par: Tayak

Contribution le : 11/09/2012 15:55:53

Je ne suis pas sur que la justice française ait annulé la vente liée. La cour de cassation à cassé le jugement de la cour d'appel dans l'affaire HP, mais uniquement parce que le consommateur avait la possibilité (douteuse il est vrai) d'acheter un PC nu sur la partie professionnelle du site. En tout cas l'affaire retourne maintenant devant la cour d'appel.

D'autre part dans l'affaire SAMSUNG, c'est bien SAMSUNG qui a été condamné et qui a payé. Alors bien sur, affaires à suivre, mais je fais confiance aux constructeurs et distributeurs, il se battront et trouveront toujours la parade. Et puis quel est le particulier qui a envie d'engager des frais de justice importants pour ester contre des DELL, HP et consort ?